# ATTESTATION DE COÛT JOURNALIER

*Si plusieurs salariés interviennent dans le projet, un coût journalier devra être calculé pour chacun d’entre eux.*

*Pour rappel, il est impératif de distinguer le montant du coût journalier correspondant aux frais de déplacement et aux autres frais de fonctionnement du montant lié aux frais de personnel.*

Coût journalier = frais de personnel + frais de fonctionnement = ……… €

* Frais de personnel : = …………. €
* Frais de fonctionnement liés au projet : … €
  + Frais de déplacement = ………. €
  + Autres frais de fonctionnement, soit les charges indirectes[[1]](#footnote-1) liés à la structure = ………. €

Fait le …./…./….. à

Signature

1. *Charges indirectes = coûts logistiques des agents ayant travaillé sur les actions du projet (loyer, chauffage, téléphone, charges comptables, frais financiers/judiciaires, amortissement, assurances…).* [↑](#footnote-ref-1)